

Au colloque de Bruxelles

« Face au lobby homosexuel, défendons la famille de toujours »

Pourquoi aller à Bruxelles pour parler de ce qui se passe en France ? Le collectif « Oui à la famille, non à l'homofolie » (*Présent* de samedi) ne s'est pas trompé de combat en répondant à l'appel des associations belges *Jus et Patria* et « Belgique et Chrétienté » qui ont voulu donner à ce combat une dimension européenne au cours d'un colloque, le 27 novembre. Car il s'agit bien de prendre la mesure de l'adversaire. De comprendre comment il roule et ce qui l'anime. Et de prendre conscience, très précisément, du poids du lobby homosexuel dans l'Union européenne, ainsi que de sa mobilisation au niveau « global » : à l'ONU, pour être plus exact.

L'affaire Buttiglione, qui s'est déclenchée alors que le colloque était prévu depuis longtemps, est venu illustrer ce point de façon particulièrement visible.

Donc, vendredi, plusieurs nations européennes et nombre d'associations de défense de la famille et du droit naturel selon la doctrine de l'Eglise, à travers leurs délégués, se sont retrouvées pour constater que leurs actions respectives pourraient gagner en efficacité en s'inspirant de quelques-unes des techniques de tous ces « lobbies » qui œuvrent à Bruxelles. Lobbies qui, pour nombre d'entre eux, ont un statut officiel parfaitement reconnu par le Parlement européen... Les délégués présents ont pris l'engagement de mieux coopérer pour faire circuler l'information parmi leurs différents mouvements. De traquer tout particulièrement ce qui se trame contre la famille et pour le lobby homosexuel au Parlement et à la Commission européenne. De choisir, éventuellement, des mots d'ordre ou des thèmes d'action communs selon le génie de chaque association et ses objectifs propres. Réseau informel et aussi ouvert que possible, la structure qui a vu le jour à Bruxelles ne veut en aucun cas chapeauter ce qui existe déjà, mais jouer un rôle auxiliaire, avec pour but de rendre plus visible pour l'« opinion », ainsi que pour les instances de décision européennes, l'opposition argumentée à la déliquescence morale.

Sera-ce le premier exemple d'une vraie coopération, véritablement ouverte et rassemblant sans les contraindre les forces de groupes qui se sont souvent focalisés sur leurs différences, alors que l'adversaire avance uni ? L'avenir seul le dira bien sûr, mais il faudrait que ce soit vite. Les dispositions anti-homophobes se mettent en place en France, la Belgique qui marie ses homosexuels leur permettra, aux termes d'un nouveau projet de loi, d'adopter des enfants; en Espagne, le Code civil devrait dès l'an prochain assimiler totalement couples homosexuels et époux « hétéros », si l'on veut bien me passer le pléonasme.

Samedi, un nombreux public s'est retrouvé dans une jolie propriété des environs de Bruxelles pour un colloque qui avait tout de la journée de travail. Et puisque nous parlons de coopération, notons d'emblée que l'on y apercevait aussi bien des soutanes des Fraternités Saint-Pie X et Saint-Pierre que le « clergy » porté dans le diocèse de Namur. *Civitas* y voisinait avec Renaissance catholique, *Présent* y était nettement considéré comme le seul

quotidien de notre famille de pensée. Cela ne fait certes pas le tour de la chrétienté. Mais il faut bien commencer quelque part.

Pour ce qui est des travaux proprement dits, il faut d'abord rendre hommage à Alain Escada, qui anime en quelque sorte la version belge de l'Agrif, « Belgique et [suite page 2] Chrétienté ». Il a su donner une vraie tournure scientifique à cette journée, en faisant intervenir, lors de prises de parole courtes mais denses, un foule de spécialistes juridiques, médicaux et psychologiques de l'homosexualité et de ses conséquences. Avec d'opportunes définitions et distinctions : comme l'art de distinguer entre l'« homophilie », le penchant éventuellement irréductible qui pousse un être vers ses semblables du même sexe, et l'homosexualité, qui est le passage à l'acte, et souvent le passage à l'acte d'une personne qui se dit « bisexuelle », et donc point prisonnière d'une homophilie.

Comment ce lobby homosexuel œuvre-t-il pour s'inventer des « droits », comment bénéficie-t-il de la manne publique, quels dangers cela représente-t-il pour la société, comment expliquer en quoi l'adoption par les couples homosexuels compromet l'équilibre et le développement des jeunes enfants, à tout cela, le colloque a apporté des réponses et matière à réflexion. Que l'on pourra retrouver lors de la publication de ses actes.

Ce foisonnement d'idées et de réflexion a été rendu possible par la diversité des intervenants, depuis les défenseurs de la vie chevronnés de différents pays européens jusqu'au jeune mais très solide animateur de l'association internationale de juristes *Jus et Patria*, Me Henri Laquay, sans oublier Michel de Poncins, le Dr Dickès, Me Dominique Rémy, Alain Toulza... pour ne citer que les mieux connus des intervenants français. Il revenait à M. l'abbé Régis de Cacqueray de clore les conférences en rappelant la doctrine de l'Eglise qui fonde et justifie toute cette mobilisation contre un mal vraiment infernal. Mal qui se révèle être véritablement, comme l'a déclaré Pascal Bernardin en faisant la synthèse de la journée, l'expression d'une « pulsion de mort ». D'une religion inversée, avec ses rites sacrilèges et sa volonté non point de peupler le ciel d'élus mais d'entraver la vie et de conduire à leur perte ceux qui s'en font les sectateurs.

JEANNE SMITS